



CTB

Rapport DES RESULTATS 2012



PROJET AEP-AFPT

« APPUI A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE »



ACRONYMES	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES)	5
1.1 FICHE PROJET.....	5
1.2 PERFORMANCES DU PROJET.....	6
1.3 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.4 RESUME.....	7
2 ANALYSE DE L'INTERVENTION	8
2.1 CONTEXTE.....	8
2.1.1 <i>Contexte général</i>	8
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	9
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	9
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	9
2.2 OUTCOME.....	10
2.2.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	10
2.2.2 <i>Gestion des risques</i>	12
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	16
2.2.4 <i>Critères de qualité</i>	16
2.3 OUTPUT 1.....	20
2.3.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	20
2.3.2 <i>Exécution budgétaire</i>	21
2.3.3 <i>Critères de qualité</i>	22
2.4 OUTPUT 2.....	23
2.4.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
2.4.2 <i>Exécution budgétaire</i>	24
2.4.3 <i>Critères de qualité</i>	24
2.5 OUTPUT 3.....	25
2.5.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	25
2.5.2 <i>Exécution budgétaire</i>	27
2.5.3 <i>Critères de qualité</i>	27
2.6 OUTPUT 4.....	28
2.6.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	28
2.6.2 <i>Exécution budgétaire</i>	29
2.6.3 <i>Critères de qualité</i>	29
3 THEMES TRANSVERSAUX	30
3.1 GENRE.....	30
3.2 ENVIRONNEMENT.....	30
3.3 VIH/SIDA.....	30
4 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	31
4.1 PLAN D'ACTION.....	31
4.2 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	31
5 ANNEXES	32

5.1	CADRE LOGIQUE D'ORIGINE.....	32
5.2	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	36
5.3	APERÇU DES MORE RESULTS	41
5.4	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	41
5.5	RESSOURCES	42
5.6	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI.....	43

Acronymes

<Dresser la liste de tous les acronymes utilisés dans le Rapport des résultats (classement alphabétique ; voir exemples ci-dessous)>

AEP	Appui à l'Enseignement Professionnel
AFPT	Appui à la Formation Professionnel et Technique
AO	Appel d'Offre
APEFE	Association pour la Promotion de l'Education et la Formation à l'Etranger
AT	Assistant Technique
BEET	Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique
BIF	Francs Burundais
BRB	Banque de la République du Burundi
CDCP	Centre de Développement et des Compétences Professionnelles
CEM	Centre d'Enseignement des Métiers
CGMP	Cellule de Gestion des Marchés publics
COPI	Cellule d'Orientation –Partenariat-Insertion
CTB	Coopération Technique Belge
DAO	Dossiers d'Appel d'Offre
DC	Demande de Cotation
DELCO	Délégué à la Cogestion
DG	Directeur Général
DGEST	Direction Générale de l'Enseignement Secondaire Technique
DGAETFPEM	Direction Générale de l'Administrions de l'Enseignement Technique de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle
DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement
DI	Directeur d'Intervention
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DPE	Directeur provincial de l'enseignement
DTF	Dossier Technique et Financier
ESTP	Enseignement Secondaire Technique et Professionnel
EIFP	Expert International en Formation Professionnelle
ETS	Ecole Technique Secondaire
EUR	Euro
MEBSEMFP	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET SECONDAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT DES MÉTIERS, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ALPHABETISATION.
SMCL	Structure mixte de Concertation Locale
AMP	Attribution des Marchés Publics
REP	Réception Provisoire
PV	Procès-Verbal
RAP	Rapport à Rédiger
BAD	Banque Africaine de Développement
UP	Unité de Productions
RH	Ressources Humaines
PIC	Plan Indicatif de Coopération
TVET	Technical Education and Vocational Training
FCE	Fond Commune Education
PSDEF	Plan Sectoriel de Développement de l'Éducation et de la Formation

1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

1.1 Fiche projet

Nom du projet	Appui à la Enseignement Professionnel et Appui à la Formation Professionnel et Technique
Code du projet	AEP : BDI 07 042 11 AFPT : BDI 10 066 11
Emplacement	Burundi
Budget	AEP : 5.053.700 € (contribution belge) 589.128 €/ (contribution burundaise) AFPT : 7.000.000€ (contribution belge) 700.000€ (contribution burundaise)
Institution partenaire	Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation
Date de la Convention de Mise en Œuvre	AEP CS : le 18 décembre 2008, Effective : 03 juillet 2009 AFPT le 14 novembre 2011, Effective le 01/07/2012
Durée (mois)	AEP : 48 mois AFPT : 60 mois
Groupes cibles	AFPT : Les formateurs et gestionnaires des 50 écoles (CEM CFP ET) les fonctionnaires du MEBSEMFPA au niveau central (CDCP en particulier) ainsi que les apprenants et lauréats de ces écoles. AEP : Les formateurs et gestionnaires des 4CEM- les fonctionnaires du MEBSEMFPA au niveau central ainsi que les apprenants et lauréats de ces écoles.
Impact ¹	AFPT : Permettre aux jeunes et aux adultes d'acquérir des compétences techniques et professionnelles adaptées aux besoins de l'économie locale, nationale, régionale et internationale. AEP : Les compétences des communautés de base sont mises en valeur par une meilleure adaptation de la formation professionnelle et contribuent au développement économique.
Outcome	AFPT : Améliorer la gestion stratégique et interne de 50 établissements d'enseignement et de formation technique et professionnelle, dans le cadre d'un pilotage amélioré du sous-secteur EFTP. AEP : L'employabilité des jeunes issus de l'éducation non formelle est améliorée par une formation professionnelle modulaire adaptée au contexte local.
Outputs	AFPT : R1 Les gestionnaires des écoles et centres EFTP ont acquis les compétences nécessaires pour une bonne gestion de leurs établissements dans le cadre d'un pilotage adapté. AEP : R4 Les gestionnaires des CEM sont en mesure de gérer les centres d'une manière autonome, le personnel du CDCP produira des programmes et modules de qualité et les personnels de la DGEMFP géreront le sous-secteur de l'Enseignement des Métiers et de la Formation professionnelle dans une vue d'ensemble du grand cadre sectoriel éducation – formation – emploi (Volet : Renforcement institutionnel).

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

	<p>AFPT : R2 Les écoles et centres EFTP offrent une formation qui répond à la demande de l'environnement économique et social et fournit aux apprenants des réelles capacités professionnelles.</p> <p>AEP : R3 Les compétences des formateurs et gestionnaires des CEM sont renforcées et continuellement adaptées aux exigences professionnelles (Volet : Formation des formateurs et gestionnaires des CEM et du CDCP et mise à niveau permanente des intervenants) ;</p>
	<p>AFPT : R3 Les écoles et centres EFTP ont mis en place des mécanismes d'insertion des lauréats dans la vie active et ont formalisé des liens de collaboration avec les acteurs politiques, économiques et sociaux proches de leur milieu d'implantation.</p> <p>AEP : R1 Des dispositifs d'orientation et d'accompagnement des apprenants vers l'emploi, l'auto emploi et vers des activités génératrices de revenus sont expérimentés et opérationnels au niveau de chaque centre (4 CEM) (Volet : Orientation – partenariat – insertion) ;</p> <p>AFPT : R4 L'accès aux dispositifs de formation technique et professionnelle est facilité par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réhabilitation et l'équipement de 2 CEM du réseau national dans les provinces de Bujumbura-rural et Cankuzo - la contribution à la maintenance des établissements ciblés - la promotion de la formation technique et professionnelle dans la population. <p>AEP : R2 L'offre de formation modulaire des CEM est adaptée continuellement au contexte socioéconomique local et facilite l'insertion (Volet : construction, réhabilitation et équipement des 4 CEM , de la DG EMFP, du CDCP;</p>

1.2 Performances du projet

Tableau logique d'intervention : Remplir sur la base des données introduites dans 2.2.4, 2.3.3, 2.4.3... (Uniquement attribuer une note A, B, C ou D ²).

	Efficienc	Efficacit	Durabilit
Outcome	A	A	A
Output 1	A	B	B
Output 2	C	B	C
Output 3	B	B	C
Output 4	A	C	B

1.3 Exécution budgétaire

Budget total	Dépenses année N	Solde	Taux de décaissement total
AFPT 7.000.000 EUR	213.607,19 EUR	6.787.213,49 EUR	3%
AEP 5.053.700 EUR	1.633.996,21 EUR	1.952.705,54 EUR	61%

² A = Très bonnes performances, B = Bonnes performances, C = Faibles performances, D = Problématique

1.4 Résumé

Formuler 5 points clés (brièvement, en une ou deux phrases) dont un lecteur du présent rapport doit se souvenir.

<ul style="list-style-type: none">• La pression politique envers le secteur EFTP, du bas et du haut, nécessite de plus en plus des réponses concrètes traduites en efficience et efficacité dans la gestion et le pilotage du sous-secteur. Le PSDEF nous rappelle l'importance qu'il faudra donner dans les années à venir au sous-secteur de l'EFTP (EFTP = porteur d'emploi).
<ul style="list-style-type: none">• La gestion paritaire de l'EFTP commence à prendre pied entre les différents intervenants. Le projet de convention entre secteur public et privé représente le premier pas dans l'autonomisation de l'EFTP au Burundi (gestion autonome paritaire) en vue de franchir les étapes du développement économique.
<ul style="list-style-type: none">• L'apport qualitatif impulsé dans les activités des projets (via le CDCP) doit nécessairement dans le moyen terme amener à des changements dans la manière d'enseigner des formateurs des CEM grâce aux compétences acquises (application de l'APC produit/service).
<ul style="list-style-type: none">• L'opérationnalisation des cellules d'insertion dans les différentes écoles devient capitale en vue d'implémenter la stratégie nationale d'insertion (collaboration avec les IMF). L'apport d'expertise internationale dans la gestion des projets d'insertion est capital pour les années à venir (indicateur sous-sectoriel = taux d'insertion).
<ul style="list-style-type: none">• L'accès reste une priorité nationale (évolution des indicateurs STATEDUC). L'amélioration de l'accès passe aussi par une mise en valeur des infrastructures existantes (plan de maintenance à budgétiser). L'introduction des thèmes genre et VIH/SIDA dans le cadre des projets s'inscrit pleinement dans les politiques sous-sectorielles récemment validées.

Fonctionnaire exécution nationale ³ NAYUBURUNDI Protais	Fonctionnaire exécution CTB ⁴ GIACOMIN Lorenzo
--	---

³ Nom et signature

⁴ Nom et signature

2 Analyse de l'intervention⁵

2.1 Contexte

2.1.1 Contexte général

Au cours du deuxième semestre 2012, le Burundi a achevé le processus d'élaboration et de validation, en partenariat avec les PTFs concernés, du Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation pour la période 2012 – 2020 (**PSDEF**).

Ce Plan sectoriel retient parmi ses orientations stratégiques globales pour les deux sous-secteurs de la formation professionnelle et technique les aspects suivants :

- Développement du partenariat public/privé, avec notamment la mise en place d'un cadre national de certification et de qualification et la mise en place d'un fonds d'appui à la formation
- Extension de l'autonomie financière des établissements
- Augmentation de l'offre de formation avec notamment un objectif d'un CEM par Commune et d'un CFP par province
- Intégration de la mission d'appui à l'insertion dans la fonction des établissements

Plus spécifiquement, les stratégies sous sectorielles prévues au PSDEF prévoient :

- Une expansion quantitative de l'offre qui d'une part maintiendrait les effectifs dans l'enseignement technique mais qui permettrait d'accroître les effectifs dans les CEM de 3 000 apprenants à au moins environ 16 000 apprenants d'ici 2020, et les effectifs dans les CFP de 2000 à 4000 apprenants au cours de la même période. (**aspect accès**)
- Le développement de l'offre de formation modulaire pour les CEM qui doivent préparer les jeunes à l'auto emploi et l'emploi dans le secteur informel en vue d'augmenter son efficacité. Ce développement se fera en accord avec les besoins effectifs du secteur privé. (**aspect qualité**)
- La mise en place d'un vrai partenariat public/privé global qui a fait l'objet d'une lettre d'entente en cours de finalisation depuis la fin 2012. Cet accord concernera notamment la participation du secteur privé à la cogestion, au cofinancement des établissements, à la Co certification en fin de formation. (**aspect gestion pilotage**)

Un **plan triennal 2013 – 2016** a été élaboré dans le cadre du PSDEF. En terme d'actions et de ressources financières, un accent important est prévu sur l'amélioration de l'accès auquel sera consacré 88 % des moyens, alors que l'amélioration de la qualité et de la gestion/pilotage recevront respectivement 10 % et 2 % environ des moyens.

La volonté politique de l'Etat Burundais d'améliorer l'accès à toute la jeunesse nécessiteuse de la formation technique et professionnelle, d'améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages par le biais de l'adaptation des programmes et l'acquisition de supports pédagogique, d'améliorer la gestion et la gouvernance des structures de formation technique et professionnelles afin d'offrir des compétences professionnelles et entrepreneuriales nécessaires à l'objectif de former des créateurs d'emploi et non des demandeurs d'emploi .

Un document de **Politique Nationale d'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle** avait par ailleurs été élaboré au début de l'année 2010 en relation avec les axes du CSLP I, et un document de politique nationale intégrant aussi l'Enseignement Technique vient d'être validé en décembre 2013. Ce document s'inscrit dans la **vision 2025** pour le Burundi, qui considère que le secteur de l'enseignement des métiers et de

⁵ Dans le présent document : L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

la formation professionnelle sera capable à cet horizon de transmettre à la population active en général et la jeunesse déscolarisée et non scolarisée en particulier, des compétences nécessaires au développement des activités de production économique individuelles ou associatives.

Un ensemble détaillé de stratégies relatives à l'accès, la qualité et la gestion sont présentées dans ce document, et la totalité des actions prévues au titre de cette intervention s'inscrivent dans ce cadre à un titre ou à un autre.

2.1.2 Contexte institutionnel

Score: Très Approprié

Il s'avère que le projet AEP/AFPT est particulièrement bien intégré dans la Direction Générale de l'Administration l'Enseignement Technique, de l'Enseignement de Métier et de la formation Professionnelle Ministère.

Ainsi les objectifs spécifiques des deux projets s'inscrivent pleinement dans la dynamique nationale proposée à ce stade (PSDEF).

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Score: Très Approprié

En application de la Convention Générale, et dans une logique d'alignement sur les procédures nationales la prestation de la coopération (à l'exception des lignes mentionnées en régie) est exécutée selon les principes de la cogestion : le Burundi est maître d'ouvrage de l'intervention, tandis que la Belgique apporte un soutien technique et financier.

2.1.4 Contexte HARMO

Depuis le commencement, le premier projet (AEP) s'est aligné intégralement sur la politique Nationale 2010. Par ailleurs, les projets soutiennent actuellement le processus d'élaboration de la nouvelle politique sectorielle EFTP en collaboration avec les autres PTF.

Les projets collaborent à l'harmonisation de ses interventions avec les autres partenaires dont l'APEFE, la BAD, le FCE et les autres acteurs non étatiques

Un travail d'uniformisation (harmonisation) de l'offre de formation (différentes productions des différents intervenants et bailleurs) est proposé et l'organisation de la formation modulaire est un point qui retient toute notre attention.

Un travail de développement d'une méthodologie d'élaboration des référentiels, des guides pédagogiques et des manuels techniques à destination du futur CDCP (avec l'arrivée des conseillers qui travailleront avec l'appui de la cellule pédagogique du projet AEP/AFPT) a été fait. Cette méthodologie devrait à terme être appropriée et utilisée par le Ministère et assurer ainsi la pérennisation et l'harmonisation à long terme de la formation modulaire axée sur les produits et les services.

L'harmonisation et la pérennisation seront toujours prioritaires dans les formations à destination des bénéficiaires et dans l'accompagnement dans leurs missions. Pour ce faire le projet AEP/AFPT les appuiera dans l'élaboration d'activités standards et de modèles qui seront utilisés au sein du CDCP, tout en tenant largement compte de ce qui a été fait avant le projet par les différents intervenants du secteur. L'essentiel est de mettre en place une série d'outils qui permettront aux différents intervenants (partenaires, bailleurs, ...) de venir se greffer aux activités du CDCP.

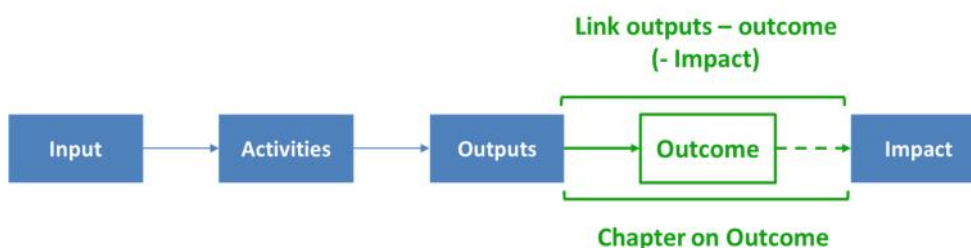
Des modules de formations sont développés avec l'appui du projet AEP/AFPT, et ces modules sont intégrés au sein du ministère afin d'être dispenser à d'autres bénéficiaires

(hors projet AEP/AFPT) sur des financements extérieurs (comme FCE par exemple).

Le Ministère a décidé d'appliquer les manuels des procédures développés dans le cadre des activités du projet AEP/AFPT et faisant suite à l'organigramme type et les profils à toutes les écoles techniques et professionnelles du Burundi.

2.2 Outcome

Donner un aperçu de l'atteinte potentielle de l'outcome et de la dynamique autour de cet outcome (voir figure infra).



2.2.1 Analyse des progrès réalisés

Se limiter à remplir le tableau⁶

Outcome ⁷ :						
AEP : L'employabilité des jeunes issus de l'éducation non formelle est améliorée par une formation professionnelle modulaire adaptée au contexte local.						
AFPT : la gestion stratégique et interne de 50 établissements d'enseignement et de formation technique et professionnelle est améliorée dans le cadre d'un meilleur pilotage du sous-secteur EFTP						
Indicateurs ⁸	Valeur de la <i>Baseline</i> ⁹	Progrès année N-1 ¹⁰	Progrès année N ¹¹	Cible année N ¹²	Cible finale ¹³	Commentaires ¹⁴
AEP : Le ratio entre le nombre de lauréats sortants et le nombre de lauréats accompagnés par les services d'insertion quantitativement et qualitativement augmente chaque année	0	0	1 ^{ère} valeur prévue fin 2012	0	Ratio augmenté	Quantitativement et administrativement, l'ensemble des lauréats de l'intérieur du pays ont été identifiés et enregistrés voire accompagnés.
AEP : Le nombre de lauréats insérés via une AGR augmente chaque année					Nombre de lauréats	Les notions qualitatives d'accompagnement, d'insertion et d'insertion

⁶ De toute évidence, des lignes devront être ajoutées/supprimées en fonction du nombre d'indicateurs et du nombre d'activités principales.

En fonction de l'âge du projet, des colonnes doivent être ajoutées pour les années précédentes (si cela est applicable), afin de pouvoir évaluer les progrès accomplis par rapport à la valeur de l'année précédente. Un rapport cumulatif permet de déterminer avec précision les progrès réalisés au cours de la période de rapportage.

Ne pas écrire de texte sous le tableau. Les commentaires doivent se limiter à ceux dans le tableau.

⁷ Reprendre la formulation de l'outcome, telle qu'elle figure dans le cadre logique (DTF) ou dans la dernière version du cadre logique validée par la SMCL.

⁸ Reprendre les indicateurs tels qu'ils figurent dans le cadre logique.

⁹ La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention.

¹⁰ La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N-1.

¹¹ La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N. Si la valeur n'a pas changé depuis la *Baseline* ou depuis l'année précédente, il y a lieu de répéter cette valeur.

¹² La valeur cible à la fin de l'année N.

¹³ La valeur cible à la fin de l'intervention.

¹⁴ Commentaires sur les progrès réalisés, à savoir une appréciation de la valeur de l'indicateur atteinte à la fin de l'année N par rapport aux valeurs « *Baseline* » (temps 0) et/ou à la valeur de l'année précédente, et par rapport à la valeur intermédiaire attendue pour l'année N. Il convient de limiter au maximum les commentaires.

AEP : Le nombre de lauréats insérés durablement via un emploi augmente chaque année					augmenté	durables (normes européennes qui fixent l'ID à 6 mois, dans l'année qui suit la première contractualisation). doivent être définies et injectées dans la base de données.
AFPT : Evolution vers le ratio d'encadrement /apprenants repris dans le PSDEF (données STATEDUC). AFPT : De 2013 à 2017, le taux d'occupation des 50 établissements appuyés augmente chaque année (données STATEDUC).	0 VALEURS x le 4 CEM AEP: 6 muyinga 8,6% 16 cibitoke 20,0% 8 nyanza 8,9% 11 kirundo 27,5%	7594 VALEURS x le 4 CEM AEP: 18 muyinga 25,7% 5 cibitoke 6,25% 6 nyanza 6,7% 15 kirundo 37,5%	8.825 VALEURS x le 4 CEM AEP: 33 muyinga 47,1% 35 cibitoke 43,75% 30 nyanza 33,4% 12 kirundo 30,0%	0	Taux augmenté	IOV AFPT : l'indicateur OS originellement prévu par le DTF (plan de mis en œuvre accepté par les différents acteurs) c'est un indicateur de résultats qui sera transposé au résultat 1.

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'outcome : Analyser la dynamique entre la réalisation des outputs et l'atteinte probable de l'outcome (voir Guide de rapport des résultats) :

Lien entre les outputs et l'outcome : (Comment) les outputs contribuent-ils (toujours) à l'atteinte de l'outcome ?

L'amélioration de l'accès et de la qualité ont un impact direct sur l'employabilité des jeunes (transfert de compétences aux lauréats) et sur la gestion interne des établissements (amélioration de ratio professeur/lauréats, efficacité du sous-secteur)

Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome (sur la base d'indicateurs) :

On peut constater une évolution au niveau des données reprises dans le STATEDUC.
IOV AEP: A l'issue de la définition des IOV OS (AEP-AFPT) pour l'année 2012 ou 2013, le projet continuera à mesurer le taux de fréquentation des 4 centres pilotes de la même manière que repris dans le rapport 2011. A la fin du projet AEP, on se référera aux données reprises dans STATEDUC.

- * **MUYINGA** 5 filières à 2 niveaux et 2 à 1 niveau → capacité accueil minimum niveau1 = 70 et niv1et2 = 120 → **objectif de 70**;
- * **CIBITOKE** 4 filières à 2 niveaux et 4 à 1 niveau → capacité accueil minimum niveau1 = 80 et niv1et2 = 120 → **objectif de 80** ;
- * **NYANZA** 4 filières à 2 niveaux et 5 à 1 niveau → capacité accueil minimum niveau1 = 90 et niv1et2 = 130 → **objectif de 90** ;
- * **KIRUNDO** 1 filières à 2 niveaux et 3 à 1 niveau → capacité accueil minimum niveau1 = 40 et niv1et2 = 60 → **objectif de 40]**

Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :

Les facteurs d'influence sont liés à l'appropriation des procédures et à un changement effectif dans la manière de gérer les établissements.
Au niveau politique nous sommes soutenus (deuxième axe prioritaire du PSDEF).

Résultats inattendus

2.2.2 Gestion des risques

Indiquer l'évolution des risques¹⁵ et la façon dont ils ont été gérés. Les risques identifiés comprennent les risques émanant du DTF et/ou de l'étude Baseline ainsi que les risques significatifs identifiés durant la mise en œuvre de l'intervention. Certains risques peuvent aussi être identifiés lors du suivi des résultats.

- Décrire le risque.
- Noter la probabilité que le risque survienne : Élevée, Moyenne, Faible
- Noter l'impact du risque s'il devait survenir : Élevé, Moyen, Faible

Si une note C ou D est attribuée à un risque, détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable. Pour plus de détails sur la notation : voir le Guide

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Substitution par l'assistance technique OS	Rédaction DTF		Faible	Faible	A		AEP			
La durée de l'application des règles de marché public (trop longue) R2, R4	Q2 2012	Opérationnel	Moyenne	Elevé	C	Suivi rapproché	AEP	Q4	Marché 525 infructueux et relance faite en Q4	fait
Le désintéressement de la population pour la formation professionnelle OS	Rédaction DTF		Moyenne	Elevé	C		DG			
Manque de consultants et défauts de qualité des consultants OS/R2	Q1 2012	Opérationnel	Moyenne	Elevé	C	Suivi rapproché des consultants	AEP			
Instabilité et Mutation des cadres, agents des services centraux et du personnel des centres sous appui du projet OS/R1	Q1 2012		Elevée	Elevé	D	Suivi rapproché	DG	Q4		En cours
Limite du pouvoir décisionnel			Moyenne	Moyen	B					

¹⁵ Se limiter aux risques de développement et aux risques liés à la réputation

de la direction du projet OS										
Précarité du marché de l'emploi OS/R3		Opérationnel	Elevée	Elevé	D	Maximiser les efforts pour des success-story.				
La résistance au changement dans la gestion locale des écoles OS/R1		Opérationnel	Elevée	Moyen	C	Sensibiliser les gestionnaires des écoles	DG			
Difficulté du projet d'assurer un suivi de proximité au niveau des centres OS/tous les R		Opérationnel	Moyenne	Elevé	C	Décentraliser dans les différentes provinces des conseillers.	AEP			
La pleine disponibilité des conseillers nommés dans le groupe noyau OS/R2	Q1 2012	Opérationnel	Elevée	Elevé	B	Plaidoyer auprès du partenaire pour la création du CDCP.	DG		Conseillers pas encore totalement disponibles	En cours
Les bénéficiaires de prêt ne remboursent pas et donc épuisement rapide du fond R3	Q3	Financier	Faible	Faible	A	Faire un suivi rapproché des prêts accordés.	IMF			
L'abandon des apprenants en cours de formation R4/R3			Elevée	Faible	B		DG			
Multiplicité des approches de la formation modulaire (Chevauchement entre projets) OS/R2		Opérationnel	Elevée	Elevé	D	Planification unique entre les différents intervenants.	DG			
Le rejet ou l'inertie face aux propositions de modifications du pilotage du secteur OS/R1			Elevée	Elevé	D		DG			
La gestion paritaire de la plateforme est difficile voire impossible. OS/R1			Elevée	Faible	B		DG			
Faible implication du partenaire national dans le fonctionnement des comités de gestion. R1			Elevée	Faible	B		DG			
Les outils de gestion ne sont		Opérationnel	Elevée	Faible	B	Suivi rapproché sur le terrain.	DG			

pas appliqués par les responsables des écoles. R1										
Les compétences acquises par les bénéficiaires ne sont pas mises en valeur dans le cadre de leur fonction. R1		Opérationnel	Elevée	Moyen	C	Plaidoyer auprès du ministère pour valoriser les RH formés.	DG			
Mauvaise identification des sites et du contexte socio-économique. OS/R1		Stratégique	Faible	Elevé	B	S'assurer que l'étude Baseline socio-économique puisse être bien menée.	AEP			
Manque de prises de décision sur l'organisation et le fonctionnement des UAP. R1		Financier	Elevée	Faible	B	S'assurer qu'un test réglementaire puisse être validé par le ministère.	DG			
L'offre de formation est trop ambitieuse. OS/R2		Opérationnel	Moyenne	Faible	A	S'assurer que l'offre de formation proposée puisse être exécutable par des formateurs et adaptée au contexte socio-économique local.	AEP			
Le cadre de certification n'est pas approuvé par la fonction publique. OS/R2		Opérationnel	Elevée	Faible	B	Plaidoyer pour faire valider le cadre de certification.	DG			
Le CDCP n'arrive pas à produire les modules présents dans l'offre de formation. R2		Opérationnel	Moyenne	Elevé	C	Opérationnaliser le CDCP.	DG			
Non-respect des accords repris dans la convention public-privé. OS/R1		Opérationnel	Elevée	Faible	B	Etablir un cadre de concertation permanent.	DG		Q2 2013	
Manque de projets innovants/solvables proposés par les lauréats R3		Opérationnel	Moyenne	Faible	A		AEP			
Manque d'implication des cellules et de temps consacré aux activités d'insertion R3		Opérationnel	Elevée	Elevé	D		DG			

L'institution de micro finance n'est pas suffisamment mobilisée en faveur du public cible R3		Opérationnel	Elevée	Faible	B		AEP		Q2 2013	
Retard dans les travaux de construction R4	Q1 2012	Opérationnel	Elevée	Elevé	D	Suivi rapproché des démarches à entamer avec la 2 ^e vice-présidence pour libérer les bâtiments destinés au CDCP	AEP/DG		Mise à disposition des bâtiments en Q1 2013	En cours

2.2.3 Impact potentiel

L'outcome des projets (amélioration de l'employabilité des jeunes et amélioration de la gestion stratégique du sous-secteur) s'inscrit pleinement aux objectifs sous-sectoriels tels que repris dans le PSDEF et la CSLP 2.

Pour l'employabilité des jeunes il faudra attendre 2013 (mise en palce d'un base de donné).

Par contre une évolution positive des taux d'occupation du sous-secteur (50 établissement prise en compte par le projet AFPT) est relevable à partir du STATEDUC (on est passé de 7.594 à 8.825).

Tableau pour le 4 CEM appuie pour le projet AEP

Nom de l'établissement	Année 2010/2011			Année 2011/2012		
	Filles	Garçons	Total	Fille	Garçons	Total
CEM KARURAMA	16	3	19	20	18	38
CEM KIRUNDO	19	10	29	13	60	73
CEM MUGERAMA	-	-	-	4	48	52
CEM MUYINGA	31	19	50	32	25	57

2.2.4 Critères de qualité

Pour chacun des critères (Efficience, Efficacité, Durabilité et Pertinence), plusieurs sous-critères ont été formulés. En choisissant la formulation qui correspond le mieux à votre intervention, vous pouvez calculer la note totale applicable à ces critères spécifiques (voir infra pour les instructions de calcul).

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.	
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>	
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel du projet ?	
<input checked="" type="checkbox"/>	A Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
<input type="checkbox"/>	B S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
<input type="checkbox"/>	C Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
<input type="checkbox"/>	D Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?	
<input checked="" type="checkbox"/>	A Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
<input type="checkbox"/>	B Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
<input type="checkbox"/>	C Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'un projet et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
<input type="checkbox"/>	D La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que le projet puisse espérer aboutir.

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe (appréciation de l'ensemble de l'intervention)

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

<input checked="" type="checkbox"/>	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
<input type="checkbox"/>	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
<input type="checkbox"/>	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
<input type="checkbox"/>	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2.2 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement gérés ?

<input type="checkbox"/>	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
<input type="checkbox"/>	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
<input type="checkbox"/>	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

<input type="checkbox"/>	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
<input type="checkbox"/>	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés sur la base des résultats atteints dans l'optique de réaliser l'outcome (objectif spécifique) ?

<input checked="" type="checkbox"/>	A	Le projet réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
<input type="checkbox"/>	B	Le projet réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet n'est pas totalement parvenu à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir au projet la réalisation de son outcome.

<input type="checkbox"/>	D	Le projet n'est pas parvenu à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.
--------------------------	----------	--

3. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

3.1 Durabilité financière/économique ?

<input type="checkbox"/>	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
<input type="checkbox"/>	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
<input type="checkbox"/>	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation du projet par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

<input checked="" type="checkbox"/>	A	La SMCL et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliquées à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
<input type="checkbox"/>	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur la SMCL et d'autres structures locales pertinentes, impliquées elles aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet recourt principalement à des arrangements ponctuels et à la SMCL et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

4.3 Quel est le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre le projet et le niveau politique ?

<input type="checkbox"/>	A	Le projet bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	Le projet a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gêné par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
<input type="checkbox"/>	C	La durabilité du projet est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec le projet. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité du projet.

4.4 Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la capacité institutionnelle et de gestion ?

<input checked="" type="checkbox"/>	A	Le projet est intégré aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
<input type="checkbox"/>	B	La gestion du projet est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.

**D**

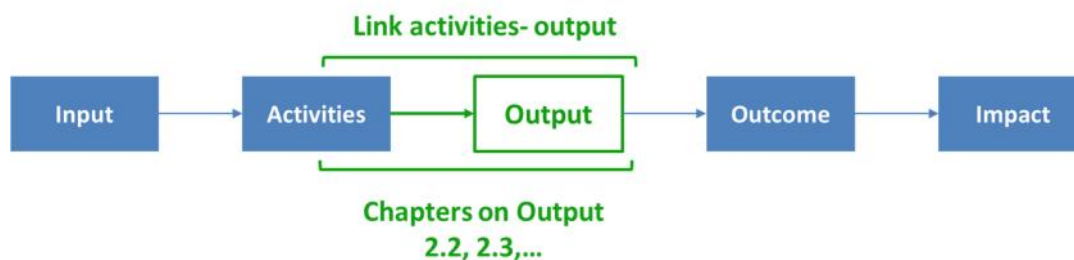
Le projet repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

Attribuer une note finale à chaque critère. Si une note C ou D a été attribuée à un critère de monitoring, des mesures doivent être proposées dans le Plan d'action (4.1).

Critères	Note
Pertinence	A
Efficacité	A
Durabilité	A
Effcience	A

2.3 Output 1¹⁶

Évaluer la probabilité de l'atteinte de l'output en question et la dynamique entourant l'évolution de cet output.



2.3.1 Analyse des progrès réalisés

Output 1 :						
AFPT R1 : Les gestionnaires des écoles et centres EFTP ont acquis les compétences nécessaires pour une bonne gestion de leurs établissements dans le cadre d'un pilotage adapté						
AEP R4 : les gestionnaires des CEM sont en mesure de gérer les centres d'une manière autonome, le personnel du CDCP produira des programmes et modules de qualité et les personnels de la DGEP géreront le sous-secteur de l'enseignement professionnel dans un vue d'ensemble du grand cadre sectoriel éducation formation emploi.						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année N-1	Progrès année N	Cible année N	Cible finale	Commentaires
AEP R4.1 Au terme de décembre 2012, 1 document de la politique nationale du sous-secteur est élaboré et diffusé avec l'appui du projet AEP	0	0	0	0	1	Résultat obtenu encore en 2011. Dans le cadre du projet AFPT il y a un draft de politique révisé qui à été pré-validé en décembre 2012
AEP R4.2 Au terme de juin 2013, 1 CDCP est mis en place avec l'appui du projet AEP	0	0	0	0	1	
AEP R4.3 : Au terme de décembre 2013 une plateforme public-privé mise en place.	0	0	0	0	1	Une commission paritaire a été mise en place par le ministre de l'éducation et une proposition de draft de convention a été présentée au mois de décembre 2012 (pas encore eu souscription de la part des partenaires).
AFPT : Un plan de mise en œuvre de la politique EFPT est opérationnalisé.	0	0	0	0	1	Un état des lieux du secteur EFPT a été dressé au moment de la révision de la politique nationale. Il s'agit de finaliser et standardiser les coûts unitaires pour les investissements, la maintenance et la mise à disposition des ressources humaines.
AFPT : Au terme de l'année 2017 le CDCP est éligible à l'exécution budgétaire de l'état	0	0	0	0	1	
AEP : Existence d'une planification opérationnelle de tous les partenaires EFPT (2013, 2014, 2015, 2016,2017)	0	0	1	0	5	Des réunions avec les intervenants ont été menées au cours de l'année 2012.
AFPT : Les comités de gestion des écoles fonctionnent	0	0	0	0	50	Les comités de gestion devraient être intégrés dans les acteurs locaux.
AEP- AFPT Existence des plans d'action (planification) des 50 établissements	0	0	4	4	50	Nous avons 4 plans d'action réalisés en 2012.
AFPT Existence des plans d'entretien et de maintenance pour les 50 établissements	0	0	0	0	50	L'étude Baseline sera programmée en 2013.
AFPT : Existence d'un outil de pilotage et d'aide à la	0	0	0	0	1	

¹⁶ Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l'intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l'intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres désuets)

décision pour le pilotage EFPT (socio-économique, infrastructures et RH)						
AFPT : La gestion interne et la maintenance des écoles sont mises en œuvre	0	0	0	0	50	
AFPT : La formation de base des manutentionnaires est assurée	0	0	0	0	4	
AFPT : Les Unités d'Appui Pédagogique sont mises en place et gérées par un outil de gestion	0	0	0	0	5	
AFPT : Un texte réglementaire relatif au fonctionnement des UAP est à disposition du Ministère (vente et commercialisation des produits)	0	0	0	0	1	
État d'avancement des principales activités ¹⁷	État d'avancement :				Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)	
	A	B	C	D		
AEP R4.1 : Convention public privé		x				
AEP R4.2 : Révision de la politique EFTP		x				
AEP R4.4 : Conseiller à la création du CDCP			x		La création est conditionné par l'approbation de la loi cadre de l'Education	
AEP R4.3 : renforcer capacité planification et gestion de la DGEP		x				
AEP R4.5 : Gestion autonome des CEM		x				
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).						
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>	<p>La révision de la politique en impliquant directement le secteur privé et le secteur de l'Enseignement secondaire Technique a un impact sur la gestion de l'EFTP.</p> <p>La création du CDCP apportera une manière différente de concevoir les modules de formation et la manière de les dispenser aux lauréats.</p> <p>Création des outils pour réaliser ces missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Système d'analyse des documents produits au sein des écoles comme le rapport annuel par exemple ; ➤ Les choix stratégiques concernant, par exemple, l'ouverture des filières voire même des modules et l'innovation ; ➤ Mesure des indicateurs du secteur par le pilotage (mise en place des outils, du tableau de bord pour le suivi du secteur par l'entité de pilotage) 					
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>	<p>Le draft de la politique a été validé en décembre 2012.</p> <p>Le draft de la convention public privé est en train d'être débattu entre les intervenants.</p> <p>Le draft des accords de financements pour la gestion autonome des 4 CEM est prêt à être signé.</p>					
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<p>Dialogue politique sectorielle faible. Plusieurs propositions techniques de la part du partenaire n'ont jamais été suffisamment appuyées.</p> <p>L'approbation du texte pour la création du CDCP n'as pas encore trouvé réponse au sein du Ministère (l'approbation de la loi de l'éducation ralentis le processus d'aboutissement).</p>					

2.3.2 Exécution budgétaire

L'exécution budgétaire de ce volet était de 70% en cogestion (31 décembre 2011) par rapport au budget DTF AEP révisé à la dernière SMCL et de 0% en cogestion/régie par rapport au budget DTF AFPT.

¹⁷ A : Les activités sont en avance
B : Les activités sont dans les délais
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.3.3 Critères de qualité

Attribuer, sur la base des éléments susmentionnés, une note A, B, C ou D ¹⁸ aux critères suivants :

- Efficience : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en outputs de façon économe.
- Efficacité : le degré dans lequel l'output a été réalisé, tel que prévu à la fin de l'année N.
- Durabilité : le degré de probabilité de préserver et/ou de reproduire les outputs de l'intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Critères	Note
Efficienc	A
Efficacit	B
Durabilit	B

¹⁸

- A : Très bonne performance
- B : Bonne performance
- C : Performance assortie de problèmes ; des mesures doivent être prises
- D : Manque de performance / difficultés majeures ; des mesures doivent être prises

Si un critère ne peut pas être évalué (parce que le projet vient tout juste de démarrer, par ex.), attribuer la note X au critère. Expliquer pour quelle raison le critère n'a pas été évalué.

2.4 Output 2

2.4.1 Analyse des progrès réalisés

Output 2 :							
AFPT R2 : Les écoles et centres EFTP appuyés offrent une formation qui répond à la demande de l'environnement économique et social et fournit aux apprenants des réelles capacités professionnelles							
AEP R2 : l'offre de formation modulaire est adaptée continuellement au contexte socio-économique local et facilite l'insertion (Volet offre de formation)							
AEP R3 : les compétences des formateurs et gestionnaires des CEM sont renforcés et continuellement adaptées aux exigences professionnelles							
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès année N-1	Progrès année N	Cible année N	Cible finale	Commentaires	
AFPT Le CDCP est opérationnel	0	0	0	0	1	Le processus de création du CDCP continue. L'opérationnalisation viendra après.	
AFPT Existence d'un plan de formation continue des formateurs pilotés par le BEET - CDCP sur tutelle de la DG RH	0	0	0	0	1	On attend l'ordonnance ministérielle.	
AEP R2 L'offre de formation pour les CEM et les CFP est mise à disposition	0	0	5	10	10	L'offre de 5 filières est finalisée, il reste à finaliser les 5 autres des filières restantes.	
AEP R2 Les programmes des cursus de formation sont disponibles au niveau des CEM, CFP et E.T.	0	0	0	0	1	Il existe des drafts, on attend la validation des offres de formation (CEM)	
AEP R2 : Les modules de formation classiques et innovants sont disponibles au niveau des CEM, CFP et E.T	0	10	33	30	50		
AEP R2 : Existence d'un cadre de validation des compétences pour les artisans et les travailleurs informels	0	0	0	0	1		
État d'avancement des <u>principales</u> activités				État d'avancement :		Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)	
				A	B		C
AEP A 2.2. Adapter et compléter les modules existants					x		
AEP A 3.1 : Sélectionner, recruter et former un noyau de formateurs et gestionnaires qui bénéficient d'un programme intensif de formation						x	
AEP A3.2. Exécuter et superviser le programme de formation intensif des formateurs et des gestionnaires des centres						x	
AEP A3.5. Renforcer les capacités des formateurs dans les domaines spécifiques				x			
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).							
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>				L'amélioration des compétences des formateurs à travers les programmes de renforcement des compétences comporte une amélioration de la qualité de la formation modulaire.			
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>				A travers l'évaluation des compétences des formateurs on a pu constater une évolution positive de l'acquisition des compétences critiques (compétences de base). Un système d'évaluation avant et après formation a été mis en place. 91% des bénéficiaires ont amélioré leurs compétences entre le début (test initial - T0) et la fin de chaque formation (test final). Le taux de réussite global au			

	niveau des CEM est de 93,7 (août 2012).
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	Les difficultés rencontrées sont liées au retard d'élaboration de l'offre de formation et l'affectation des conseillers groupe noyau du CDCP (non opérationnalisation du CDCP).
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	Facile compréhension et adhésion de la part des formateurs à la nouvelle méthodologie par élaboration des fiches des leçons et des tâches d'apprentissage.

2.4.2 Exécution budgétaire

L'exécution budgétaire de ce volet était de 52% en cogestion (31 décembre 2012) par rapport au budget DTF AEP révisé à la dernière SMCL et de 0% en cogestion/régie par rapport au budget DTF AFPT.

2.4.3 Critères de qualité

Attribuer, sur la base des éléments susmentionnés, une note A, B, C ou D ¹⁹ aux critères suivants :

- Efficience : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en outputs de façon économe.
- Efficacité : le degré dans lequel l'output a été réalisé, tel que prévu à la fin de l'année N.
- Durabilité : le degré de probabilité de préserver et/ou de reproduire les outputs de l'intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Critères	Note
Efficienc	C
Efficacit	B
Durabilit	C

¹⁹

- A : Très bonne performance
 B : Bonne performance
 C : Performance assortie de problèmes ; des mesures doivent être prises
 D : Manque de performance / difficultés majeures : des mesures doivent être prises

Si un critère ne peut pas être évalué (parce que le projet vient tout juste de démarrer, par ex.), attribuer la note X au critère. Expliquer pour quelle raison le critère n'a pas été évalué.

2.5 Output 3²⁰

2.5.1 Analyse des progrès réalisés

Output 3 :						
AFPT R3 : Les écoles et centres EFTP ont mis en place des mécanismes d'insertion des lauréats dans la vie active et ont formalisé des liens de collaboration avec les acteurs politiques, économiques et sociaux proches de leur milieu d'implantation						
AEP R1 : Des dispositifs d'orientation et d'accompagnement des apprenants vers l'auto emploi, l'auto emploi et une activité génératrice de revenus sont expérimentés et opérationnels au niveau de chaque CEM						
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès année N-1	Progrès année N	Cible année N	Cible finale	Commentaires
AFPT Des outils de suivi des sortants sont mis en place et sont fonctionnels, à 2 niveaux: chaque établissement, Direction Générale ET-EMFP	0	0	4	4	50	Une base de données papier des lauréats sortants est utilisée dans les 7 CEM pilotes
AEP R1 : Les cellules d'insertion sont opérationnelles	0	4	7	7	50	7 cellules ont été mises en place et ont commencé l'enregistrement des lauréats, des entreprises et la formulation de projet d'AGR
AFPT Des mécanismes d'insertion et de transition professionnelle additionnels ont été expérimentés, formalisés, capitalisés et intégrés en cas de succès (Ex: ateliers de transition)	0	0	0	0	4	Au moins 4 mécanismes auront été testés, 2 pérennisés
AFPT La professionnalisation des lauréats après la formation est prise en compte dans l'organisation de l'insertion.	0	0	0	0	5% des lauréats	Stages de professionnalisation et appui au renforcement des capacités par filière via expertise technique additionnelle
AFPT Les organisations d'employeurs participent aux comités de gestion des centres ciblés et contribuent à la planification des activités	0	0	0	0	50	Mise en œuvre à partir de 2015
AFPT Des focus groupe de sensibilisation/échange permettant aux artisans et entrepreneurs de se structurer sont mise en place	0	0	0	0	50	Mise en œuvre à partir de 2014
AEP R1 Existence et fonctionnement efficace d'un fonds de garantie et d'	0	0	0	0	4	Un fonds de garantie a été mis en place Une convention de partenariat a été signée avec une institution de micro-finance (CECM), pour les centres de Bujumbura
AFPT Aautres outils de financement (leasing, fonds de bonification, fond bourse formation /premier emploi,						

²⁰ Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

Crowdfunding) au sein du Ministère de l'Enseignement						
AFPT Approche prospective et observation permanente du marché de l'emploi	0	0	0	0	2	Etude lancée en début de projet, utilisation de la base de données
État d'avancement des principales activités ²¹	État d'avancement :				Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)	
	A	B	C	D		
AEP R1 A01 04 Etablir et faire fonctionner une cellule « Orientation-Partenariat-Insertion » (OPI) dans chaque CEM			x		Depuis décembre 2011, des lauréats sont répertoriés sur fiche papier par les cellules. Ce n'est que depuis octobre 2012 que les cellules travaillent effectivement avec les lauréats à l'identification et à la formulation de projets d'AGR.	
AEP R1 A01 06 Organiser les apprenants en groupes et associations pour accompagnement à la création d'AGR.			x		Ce n'est que depuis octobre 2012 que les cellules d'insertion travaillent effectivement avec les lauréats à l'identification et à la formulation de projets d'AGR.	
AFPT Evaluation de l'acquisition de l'expertise des membres des cellules d'insertion.		x				
AFPT Intégration de 6 collègues du ministère dans le cadre d'un pool insertion		x				
AEP R1 A01 10 Mettre à disposition un fond de garantie et mettre en place les mécanismes de fonctionnement		x			Convention de partenariat signée avec la CECM (IMF) en novembre 2012	
AFPT Etude Baseline socioéconomique		x				
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).						
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>	<p>Les manuels de procédures qui ont été rédigés avec la participation des cellules et distribués en octobre 2012 ont permis aux cellules de progressivement comprendre leur rôle d'accompagnement des lauréats. Ce manuel permettra également à terme d'évaluer l'évolution des cellules d'insertion dans leur travail.</p> <p>L'organisation des lauréats en groupes et associations permettra de faciliter l'accès au crédit, et par conséquent de faciliter la mise en place d'AGR, d'une part en augmentant le montant total du crédit pouvant être octroyé au groupe de lauréats et d'autre part en répondant aux exigences de caution solidaire définies par l'IMF.</p> <p>Le fonds de garantie a permis d'établir une convention de partenariat avec une IMF et de négocier des conditions de crédit favorables pour les lauréats.</p> <p>Un appui direct et structurant dispensé par l'AT et par l'assistante Junior depuis septembre tant à l'intérieur du pays qu'à Bujumbura, devrait permettre d'accélérer le rythme de la formulation de projets d'AGR et l'accès des lauréats au microcrédit.</p>					
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>	<p>Les membres des cellules d'insertion ont été formés à l'entrepreneuriat par FODEV (marché DC-17) afin d'améliorer leurs capacités à accompagner les lauréats vers l'emploi et la création d'AGR (6 modules de formation).</p> <p>Trois CEM de Bujumbura ont été intégrés au projet et 3 cellules d'insertion supplémentaires ont été mises en place.</p> <p>Des données sur les lauréats sortants et les entreprises environnantes ont été collectées par les membres des cellules d'insertion afin de constituer une base de données. Pour l'instant, cette collecte d'informations se fait sur papier, mais une base de données informatisée devrait être mise en place et utilisée dès le début de l'année 2013.</p> <p>Le thème de la création d'une association/coopérative a été abordé dans un des modules de formation en entrepreneuriat. Ce thème traite des différents types d'associations possibles, des</p>					

²¹ A : Les activités sont en avance
B : Les activités sont dans les délais
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

	<p>avantages et inconvénients d'une association, des membres et des fonctions de chacun au sein de l'association, de la gestion du patrimoine ainsi que des formalités de constitution et de gestion d'une nouvelle association.</p> <p>Les lauréats et apprenants pourront donc être sensibilisés aux modalités de création d'associations et pourront, s'ils le désirent, s'associer entre eux par la suite.</p> <p>Une convention de partenariat a été signée avec l'IMF CECM et les premières activités de sensibilisation ont débuté avec les membres des cellules d'insertion. Les premiers dossiers de demande de crédit des lauréats pourront être introduits début 2013.</p>
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<p>Les membres de cellules d'insertion ont éprouvé des difficultés de compréhension avec les 3 derniers modules de formation dispensés par FODEV. Par ailleurs, ces modules étaient fort théoriques et leur mise en application n'est pas évidente pour les cellules.</p> <p>Les membres des cellules d'insertion ont commencé les premières enquêtes et l'élaboration des bases de données mais se trouvent confrontés à des problèmes pour identifier les lauréats (archives incomplètes,...) et pour trouver des unités économiques proches de leur centre vu la faiblesse du contexte économique environnant.</p> <p>Les conventions de partenariat qui devaient être signées avec les IMF UCODE et TURAME sont actuellement en standby suite à une incertitude concernant la fixation du taux d'intérêt. Sans ces conventions, les lauréats issus des centres de l'intérieur du pays n'ont pas accès au micro-crédit pour démarrer leurs AGR, ce qui risque de retarder fortement les activités.</p> <p>La CECM, qui couvre actuellement uniquement les centres de Bujumbura, pourrait éventuellement élargir son champ d'action aux centres de l'intérieur. Il serait intéressant de pouvoir renégocier l'étendue de la convention avec cette IMF.</p>
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	

2.5.2 Exécution budgétaire

L'exécution budgétaire de ce volet était de 17% en cogestion (31 décembre 2012) par rapport au budget DTF AEP révisé à la dernière SMCL et de 9% en cogestion/régie par rapport au budget DTF AFPT.

2.5.3 Critères de qualité

Attribuer, sur la base des éléments susmentionnés, une note A, B, C ou D ²² aux critères suivants :

- **Efficiences** : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en outputs de façon économe.
- **Efficacité** : le degré dans lequel l'output a été réalisé, tel que prévu à la fin de l'année N.
- **Durabilité** : le degré de probabilité de préserver et/ou de reproduire les outputs de l'intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Critères	Note
Efficiences	B
Efficacité	B
Durabilité	C

²²

A : Très bonne performance
 B : Bonne performance
 C : Performance assortie de problèmes ; des mesures doivent être prises
 D : Manque de performance / difficultés majeures : des mesures doivent être prises

Si un critère ne peut pas être évalué (parce que le projet vient tout juste de démarrer, par ex.), attribuer la note X au critère. Expliquer pour quelle raison le critère n'a pas été évalué.

2.6 Output 4²³

2.6.1 Analyse des progrès réalisés

Output 4								
AFPT R4 L'accès aux dispositifs de formation technique et professionnelle est facilité par:								
<ul style="list-style-type: none"> • l'aménagement, la réhabilitation et l'équipement de 2 CEM du réseau national dans les provinces de Bujumbura-rural et Cankuzo • la contribution à la maintenance des établissements ciblés • la promotion de la formation technique et professionnelle dans la population. 								
AEP R2 L'offre de formation modulaire des CEM est adaptée continuellement au contexte socio-économique local et facilite l'insertion								
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès année N-1	Progrès année N	Cible année N	Cible finale	Commentaires		
Les CEM de Bujumbura-rural et Cankuzo sont réhabilités et équipés (AFPT) 2017	0	0	0	0	2	Le deux CEM ont été identifiés.		
Le CEM de CIBITOKÉ, NYANZA-LAC, MUYINGA, KIRUNDO sont réhabilités et équipés (AEP)	0	0	0	0	4	Les travaux sont à 80% et les équipements seront achetés en 2013.		
Le bâtiment du CDCP est réhabilité et occupé par le membre du CDCP (AEP) 2013	0	0	0	0	1	Les bâtiments seront mis à disposition en 2013.		
Les plans d'entretien et de maintenance sont mis en place dans les établissements (AFPT)	0	5	5	0	50	Les actions intervenues en 2012 sur demande explicite du partenaire pour des raisons d'urgence.		
Un plan de communication –information unique est appliqué dans l'EFPT (AEP/AFPT)	0	0	0	0	1			
Les professeurs de 50 CEM, CFP et E.T appuyés par le projet AFPT sont outillés sur le genre, VIH/Sida et éducation inclusive (AFPT)	0	0	1	1	50			
Application des normes relatives à l'accès des personnes handicapées, dans la réhabilitation et l'équipement des établissements (AFPT)	0	0	0	0	10			
				État d'avancement :		Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)		
				A	B		C	D
AEP A0203. Travaux de construction réhabilitation (NYANZA-LAC, CIBITOKÉ, MUYINGA, KIRUNDO, CDCP)						x		Retard dans l'exécution du chantier et indisponibilité bâtiment CDCP.

²³ Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

AEP A0205. Achats équipements (NYANZA-LAC, CIBITOKÉ, MUYINGA, KIRUNDO, DG)			x		Premier lancement du marché infructueux.
AFPT A0402. Les travaux d'installations électriques dans les CEM de MBUYE, MURAMBA, MARANGARA, KARUZI, réhabilitation de l'ITAB GIHANGA.		x			
AFPT A0402. Electrification CEM NYANZA-LAC		x			
AFPT 0403. Sensibilisation genre VIH/SIDA		x			
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).					
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>	Une augmentation significative des apprenants dans le CEM a été observée au cours de l'année 2012 mais il y a toujours un problème concernant le maintien de ceux-ci dans les CEM (taux d'abandon encore élevé).				
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>	Accès amélioré pour les 4 CEM avec une amélioration de l'organisation de la formation modulaire. Amélioration de la qualité de la formation pour les CEM (MBUYE, MURAMBA, MARANGARA, KARUZI).				
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	Le retard dans l'avancement des chantiers a provoqué des retards dans l'organisation de la formation modulaire (négative). La non-attribution du marché des équipements aura un impact négatif dans l'organisation des modules de formation suivants (difficultés de recrutement). L'accès reste une priorité pour notre partenaire (positif).				
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>					

2.6.2 Exécution budgétaire

L'exécution budgétaire de ce volet était de 58% en cogestion (31 décembre 2012) par rapport au budget DTF AEP révisé à la dernière SMCL et de 3% en cogestion/régie par rapport au budget DTF AFPT.

2.6.3 Critères de qualité

Attribuer, sur la base des éléments susmentionnés, une note A, B, C ou D ²⁴ aux critères suivants :

- **Effizienz** : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en outputs de façon économe.
- **Efficacité** : le degré dans lequel l'output a été réalisé, tel que prévu à la fin de l'année N.
- **Durabilité** : le degré de probabilité de préserver et/ou de reproduire les outputs de l'intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Critères	Note
Effizienz	A
Efficacité	C
Durabilité	B

²⁴

- A : Très bonne performance
 B : Bonne performance
 C : Performance assortie de problèmes ; des mesures doivent être prises
 D : Manque de performance / difficultés majeures : des mesures doivent être prises

Si un critère ne peut pas être évalué (parce que le projet vient tout juste de démarrer, par ex.), attribuer la note X au critère. Expliquer pour quelle raison le critère n'a pas été évalué.

3 Thèmes transversaux

3.1 Genre

Une assistante junior a été recrutée spécialement pour travailler sur les thèmes transversaux genre et VIH/Sida. Les activités genre ont été planifiées et concerneront les formations des professeurs et de la direction des écoles, des formations spécifiques pour les professeurs de civisme et l'élaboration de manuels de civisme sur le genre.

En 2012, le travail sur le manuel de civisme et de formation des formateurs sur le genre a été mis au point.

Des formations en leadership féminin ont également été planifiées.

3.2 Environnement

La dynamique « environnement » est présent dans le résultat 3 AEP à travers les formations à dispenser.

La dynamique « environnement » est présent dans le résultat 2 AEP à travers la construction de 4 CEM et la prise en compte des facteurs énergétiques et environnementaux avec la construction en Briques de Terre Stabilisée qui ne nécessite pas de cuisson au bois.

Au titre du résultat 2 AEP par ailleurs, la mise en valeur du thème environnement a été concrètement réalisée par le développement de 2 modules de formation sur la thématique de la sécurité, de l'hygiène et de l'environnement. Des formations ont également été dispensées auprès des formateurs et des gestionnaires des écoles qui transmettront ces compétences aux apprenants au travers des modules techniques.

3.3 VIH/Sida

Comme spécifié pour le genre, une assistante junior a été recrutée spécialement pour travailler sur les thèmes transversaux genre et VIH/Sida. En 2012, une activité de sensibilisation et de dépistage a été réalisée au CFP KANYOSHA durant la semaine précédant le 1^e décembre (Journée Mondiale de lutte contre la Sida). 400 élèves ont reçu une séance de sensibilisation et 170 ont été dépistés.

Des activités de formations ont été planifiées : sensibilisations plus courtes pour les professeurs et la direction, formations approfondies pour les professeurs de civisme. Il est également prévu de travailler sur un manuel de civisme consacré au VIH/Sida/ Santé de la reproduction en 2013.

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Formuler, sur la base des données et de l'analyse ci-dessus, des actions (décisions) à prendre. Celles-ci peuvent être d'ordre stratégique et/ou opérationnel.

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
<i>Description de l'action/la décision à prendre.</i>	<i>Le sous-chapitre auquel l'action/la décision se réfère (p. ex., 2.4)</i>	<i>Le responsable de la prise de décision/action</i>	<i>p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année N+1</i>
Faire une seule programmation opérationnelle pour les deux projets (AEP/AFPT)	5.6	DI/DELCO	Q1 N+1
Revoir les indicateurs des deux projets et faire un tableau de bord pour la CTB et la SMCL	5.6	DI/DELCO/DG	Q1 N+1
Mettre en place l'équipe noyau du CDCP.	2.4	DG/DI/DELCO	Q1 N+1
Mettre en place un service d'insertion qui sera accompagné par l'expertise AFPT.	2.5	DG/DI/DELCO	Q2 N+1

4.2 Enseignements tirés

Tirer les enseignements importants de l'expérience de l'intervention. Les enseignements tirés sont de nouveaux savoirs qui doivent demeurer dans la mémoire institutionnelle de la CTB et des partenaires. Ils peuvent être tirés d'activités, d'outputs, de l'outcome (ou d'une combinaison de niveaux ou de tout autre aspect de l'intervention et de son contexte).

Enseignements tirés	Public cible
La phase d'exécution des marchés publics demande beaucoup d'efforts dans la partie de suivi (travaux de réhabilitation et construction).	RR
La forte pression impulsée à l'Enseignement de base affaiblit les efforts vers l'EFPT (dialogue politique). Beaucoup de propositions techniques sont survenues en 2012 et attende la validation politique (textes réglementaires).	RR

5 Annexes

5.1 Cadre logique d'origine

AEP

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification
Objectif global		
Les compétences des communautés de base sont mises en valeur par une meilleure adaptation de la formation professionnelle et contribuent au développement économique		
Objectif spécifique		
L'employabilité des jeunes issus de l'éducation non formelle est améliorée par une formation professionnelle modulaire adaptée au contexte local	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sortants insérés : 100 par centre x 4 CEM sur 3 ans = 400 (10 par CEM dans la 1ère année, 25 dans la 2ème année et 55 dans la 3ème année) - Nombre d'affaires (auto emploi, micro entreprises etc.) et d'emplois créés - Nombre de modules de formation adaptés et développés - Taux de croissance de l'accès par centre - Baisse du taux d'abandons et du taux de doublants - Gestion transparente de dépenses et revenus - Gestion rationnelle de l'utilisation des espaces de formation et des équipements - Plan d'entretien et de maintenance mis en place et suivi - Outil de suivi des actions de formation et des sortants mis en place et fonctionnel, à trois niveaux : a) chaque CEM, b) coordination provinciale, c) DGEP - Bâtiments, salles et ateliers réaménagés et équipements mis en place, fonctionnels et entretenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la Cellule d'insertion de chaque CEM - Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (directeur de l'établissement) - Rapports d'exécution du projet - Rapports de la DGEP du MENRS - Répertoires de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture - Evaluation à mi-parcours
Résultat 1 – Des dispositifs d'orientation et d'accompagnement des apprenants vers l'emploi, l'auto emploi et une activité génératrice de revenus sont expérimentés et opérationnels au niveau de chaque centre (4 CEM).		
<ul style="list-style-type: none"> - Activité 1.1 : Mener une étude des besoins et potentiels de l'environnement socio-économique de chaque CEM appuyé et actualiser les données chaque année en tenant compte du concept genre - Activité 1.2 : Appliquer et adapter les expériences réussies dans le cadre de l'appui APEFE aux CEM de Kinama et Gihanga pour l'appui aux autres 4 CEM - Activité 1.3 : Prendre la décision sur les filières et modules prioritaires ensemble avec l'administration provinciale et le secteur économique - Activité 1.4 : Etablir des liens avec les unités économiques (entreprises artisanales, producteurs agricoles spécialisés, entreprises de services). - Activité 1.5 : Etablir et faire fonctionner une cellule « orientation-partenariat-insertion » dans chaque CEM - Activité 1.6 : Organiser les apprenants en groupes et associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Un pôle d'information, d'orientation et d'insertion existe dans chacun des CEM - La base de données (informations par élève et sortant, par classe, par filière, par niveau, registre des partenaires) est installée, utilisée et mise à jour. - Un outil de suivi des sortants en emploi dépendant, auto emploi, association des sortants et groupes économiques est expérimenté et appliqué. - Nombre de garçons et filles suivis : tous les sortants - Nombre et montants des plans d'affaires ayant reçu un financement, par exemple grâce à l'application d'une ligne de garantie - Nombre de formations en entrepreneuriat et formulation de plans d'affaires réalisées 20 prêts accordés à des garçons et filles sortants grâce à la ligne de garantie, après 18 mois, et 200 après 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports mensuels du pôle d'insertion - Rapports de début et de fin d'année scolaire (Directeur de l'établissement) - Documents de statut juridique de création d'association et entreprise - Modules de formation pour les sortants - Evaluation à mi-parcours

Résultat 2 – L'offre de formation modulaire des CEM est adaptée continuellement au contexte socio-économique local et facilite l'insertion.

<ul style="list-style-type: none"> - Activité 2.1 : Constituer une documentation des programmes de formation existants pour les filières retenues - Activité 2.2 : Adapter et compléter les modules existants - Activité 2.3 : (a) Réhabiliter et élargir les 4 CEM a) de Mugerama à Nyanza-lac (Makamba), b) de Karurama (Cibitoke), c) de Muyinga et d) de Kirundo & Réhabiliter un pavillon pour la DGEP du MENRS et construire des bureaux additionnels pour la DGEP du MENRS (c) Construire des bureaux et des salles de réunions pour le nouveau CDCP - Activité 2.4 : (a) Equiper les CEM en fonction des programmes modulaires, des niveaux A4 - A3 et du contexte économique et les approvisionner en consommables¹⁹ (b) Equiper les bureaux dans les bâtiments réhabilités et nouveaux de la DGEP et les bureaux et salles de réunion du CDCP - Activité 2.5 : Organiser et animer le travail dans les résultats 2 et 3 (adaptation des programmes de formation modulaires et formation des formateurs et gestionnaires) - Activité 2.6 : Expérimenter et adapter en cours de formation prenant les CEM de Kinama : et Gihanga comme base d'application - Activité 2.7 : Implanter les programmes de formation pratique et les stages - Activité 2.8 : Valider les modules - Activité 2.9 : Elaborer et mettre à disposition du public l'offre de formation de chaque CEM dans les 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de modules de formation exécutés: modules techniques (matières générales : calcul professionnel, français technique) et transversales. - Nombre de modules de formation élaborés, adaptés et utilisés dans les filières existantes dans chaque centre - Taux d'augmentation du nombre de participants au cours de formation modulaire, comparé avec la formation classique en trois ans - Mise en place de règles sur la différenciation des groupes cible (minimum 6ème de primaire pour le niveau CEM, minimum 10ème du secondaire pour les CFP) - Partenariats actifs avec les autres CEM appuyés par APEFE et USAID-World-Relief et les centres de formation privés qui travaillent dans les mêmes filières ou dans des domaines similaires mis en place et en opération - x bureaux réhabilités / construits et équipements - x centres de documentation + accès Internet (avenir) mis en place + équipés (1 centre par CEM) - x salles de classes réhabilitées / construites et équipées - x ateliers réhabilités/construits et équipés (3-5 filières / CEM) - x cuisines et cantines construites et équipées - x latrines, clôtures, adductions d'eaux, évacuations d'eaux usées construites, connexions au réseau d'électricité établies 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de début et de fin d'année scolaire (Directeur de l'établissement) - Rapports de gestion de la cellule de coordination du projet - Contrôle physique sur place - Règlement ministériel MENRS le cas échéant
--	---	---

<ul style="list-style-type: none"> différentes filières et modules - Activité 2.10 : Recruter les candidats à la formation en tenant compte du contexte « genre » - Activité 2.11 : Concevoir et expérimenter la certification des compétences acquises - Activité 2.12 : Favoriser l'esprit d'entreprise et d'innovation dans les CEM 		
--	--	--

Résultat 3 – Les compétences des formateurs et gestionnaires des CEM sont renforcées et continuellement adaptées aux exigences professionnelles.

<ul style="list-style-type: none"> - Activité 3.1 : Sélectionner, recruter et former un noyau de formateurs et gestionnaires qui bénéficient d'un programme intensif de formation - Activité 3.2 : Exécuter et superviser le programme de formation intensif de formateurs et gestionnaires - Activité 3.3 : Allouer les professionnels formés à des postes de formateurs et de gestionnaires dans les CEM, de coordinateurs provinciaux d'enseignement professionnel, de coordinateurs dans la cellule préparatoire du CDCP et de professionnels au sein de la DGEP du MENRS - Activité 3.4 : Accompagner les membres du groupe noyau après la période de formation - Activité 3.5 : Renforcer les capacités des formateurs dans des domaines spécifiques (surtout techniques et pratiques) - Activité 3.6 : Constituer un groupe de formateurs et gestionnaires qui sert de réservoir/vivrier pour le CDCP, mais aussi pour des utilisateurs externes comme les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Noyau de 15 – 25 formateurs et directeurs créé et entre 15 et 20 personnes additionnelles engagées au CDCP et aux CEM. Ceux qui quittent ce noyau pour les entreprises, mais collaborent activement de l'extérieur, sont considérés comme faisant encore partie du noyau. - Nombre de sessions de formation tenues (personne-heure, personne-jour) - Nombre et groupes de participants : directeurs de CEM et CFP, comptables matières, formateurs et formatrices (fonctionnaires et contractuels) - Participation propre des participants dans les frais de formation continue et pourcentage - Rythme de progression des élèves accéléré et taux d'insertion augmenté 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du projet - Rapports de la DGEP du MENRS - Rapports de début et de fin d'année scolaire (Directeur du CEM) - Evaluation à mi-parcours
---	---	---

Résultat 4 – Les gestionnaires des CEM sont en mesure de gérer les centres d'une manière autonome, le personnel du CDCP produira des programmes et modules de qualité et les personnels de la DGEP géreront le sous-secteur de l'enseignement professionnel dans une vue d'ensemble du grand cadre sectoriel éducation-formation-emploi.

<ul style="list-style-type: none"> - Activité 4.1 : Mettre en place et faire fonctionner une plate-forme de discussion et de concertation pour le domaine de la formation professionnelle et l'emploi (précurseur d'un Conseil national de la formation professionnelle qui s'inscrit dans l'approche sectorielle en éducation) - Activité 4.2 : Formuler avec les partenaires (secteur économique, Ministères, coopération internationale) un document de stratégie nationale de formation professionnelle et emploi, englobant les 3 sous-secteurs ESTP, EP et FPP - Activité 4.3 : Renforcer la capacité de planification et de gestion de la DGEP du MENRS (inspection, supervision des CEM) - Activité 4.4 : Conseiller à la création du Centre de développement des compétences professionnelles CDCP - Activité 4.5 : Introduire dans les CEM un modèle de gestion autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'établissement concerté et mis en place pour chaque centre - Comités de gestion mis en place et opérationnels, incorporant les partenaires des CEM (entreprises, pouvoir publics provinciaux et locaux etc.) - Un système de supervision et gestion standardisé pour le sous-secteur de l'enseignement professionnel (DGEP-CDCP-CEM) est mis en place et fonctionne, en conformité avec le système global pour le secteur éducation-formation. - Plate-forme des partenaires formation-emploi se rencontre régulièrement au sujet de la stratégie nationale formation-emploi - Les séances d'échange d'expériences donnent lieu à des publications et des débats publics. - Le site Web pour échange d'informations et accès aux statistiques est fonctionnel et exploité par les professionnels du domaine formation-emploi et par les candidats à la formation et aux stages 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directeur de CEM) - Rapports de gestion de la cellule de coordination du projet - Texte juridique régissant la gestion autonome des CEM, DFP et du CDCP - Rapports d'exécution de la DGEP du MENRS - Publication au Journal officiel
---	---	--

AFPT

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses
OG	<p><u>Objectif global</u></p> <p>Permettre aux jeunes et aux adultes d'acquérir des compétences techniques et professionnelles adaptées aux besoins de l'économie locale, nationale, régionale et internationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de jeunes en formation dans les domaines les plus recherchés par l'économie est en croissance • Les acteurs économiques constatent qu'ils trouvent plus facilement du personnel qualifié répondant à leurs besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations collectées par les organisations entrepreneuriales, les syndicats et le Ministère en charge du travail • Enquêtes spécifiques menées par ces organisations (sans et avec l'appui du projet) 	<ul style="list-style-type: none"> • La stabilité politique revient. • Au moins une partie des investissements en attente se réalise. • Les réseaux de transport s'améliorent (routes et transport aérien).
OS	<p><u>Objectif spécifique</u></p> <p>Améliorer la gestion stratégique et interne de 50 établissements d'enseignement et de formation technique et professionnelle dans le cadre d'un pilotage amélioré du sous-secteur EFTP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de mise œuvre pluri annuel (Plan sectoriel de développement de l'éducation et la formation - PSDEF) accepté par les différents acteurs du sous-secteur • Evolution vers le ratio d'encadrement / apprenants repris dans le PSDEF révisé dans les établissements visés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports du Ministère de l'éducation • Etat de lieu annuel de la Direction générale ET-EM-FP sur base des rapports mensuels des établissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Plan sectoriel de développement de l'éducation et la formation (PSDEF) a été approuvé par les partenaires

R 1	<p><u>Ligne d'action 1 : pilotage et gestion</u></p> <p><u>Résultat 1 :</u></p> <p>Les gestionnaires des écoles et centres EFTP ont acquis les compétences nécessaires pour une bonne gestion de leurs établissements dans le cadre d'un pilotage adapté</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de comités de gestion mis en place et fonctionnant Le nombre de plans d'action des établissements validés Le nombre de plans d'entretien et de maintenance mis en place et suivis 	<ul style="list-style-type: none"> Procès-verbal consolidé établi par la Direction générale ET-EM-FP Rapports d'exécution du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Le Décret portant organisation du secteur de l'Education est appliqué La Direction générale ET-EM-FP a le personnel suffisant pour assurer le pilotage.
R 2	<p><u>Ligne d'action 2: qualité de la formation dispensée aux apprenants</u></p> <p><u>Résultat 2 :</u></p> <p>Les écoles et centres EFTP appuyés offrent une formation qui répond à la demande de l'environnement économique et social et fournit aux apprenants des réelles capacités professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les apprenants consacrent au moins 50% du temps de formation aux activités pratiques Un système de suivi des apprenants sortants est présent et demandé par le ministère dans les établissements ciblés Le nombre de sortants insérés dans la vie active a augmenté 	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport mensuel demandé aux établissements intégrant le suivi des sortants Rapports sur le suivi réalisé par le projet 	<ul style="list-style-type: none"> Les équipements nécessaires sont présents et fonctionnels.
R 3	<p><u>Ligne d'action 3: pertinence = insertion dans la vie active</u></p> <p><u>Résultat 3 :</u></p> <p>Les écoles et centres EFTP ont mis en place des mécanismes d'insertion des lauréats dans la vie active et ont formalisé des liens de collaboration avec les acteurs politiques, économiques et sociaux proches de leur milieu d'implantation</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'outils de suivi des sortants mis en place et fonctionnels, à 3 niveaux : chaque institution, coordination provinciale, Direction Générale ET-EM-FP Nombre et type de collaboration, nombre de plans d'affaires formulés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports consolidés de la Direction Générale EFTP Rapports des établissements et rapports d'exécution du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Les microcrédits et le conseil sont accessibles aux sortants
R 4	<p><u>Ligne d'action 4: élargissement de l'accès</u></p> <p><u>Résultat 4:</u></p> <p>L'accès aux dispositifs de formation technique et professionnelle est facilité par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aménagement, la réhabilitation et l'équipement de 2 CEM du réseau national dans les provinces de Bujumbura-rural et Cankuzo - la contribution à la maintenance des établissements ciblés - la promotion de la formation technique et professionnelle dans la population. 	<ul style="list-style-type: none"> Les 2 CEM dans les provinces visées sont réhabilités et fonctionnels sur un minimum de 3 filières La maintenance des établissements ciblés suit les plans établis et est réalisée par les établissements. Le nombre de filles en formation a augmenté 	<ul style="list-style-type: none"> Procès-verbal de réception des travaux Rapports d'audit externe Rapport de rentrée et de fin d'année des directions d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> L'analyse stratégique des CEM visés pour réhabilitation confirme le choix fait. Les rapports de fonctionnement des établissements correspondent à la réalité.

5.2 Cadre logique mis à jour

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification
Objectif global		
Permettre aux jeunes et aux adultes d'acquérir des compétences techniques et professionnelles adaptées aux besoins de l'économie locale, nationale, régionale et internationale.		
Objectif spécifique		
<p>AEP L'employabilité des jeunes issus de l'éducation non formelle est améliorée par une formation professionnelle modulaire adaptée au contexte local</p> <hr/> <p>AFPT Améliorer la gestion stratégique et interne de 50 établissements d'enseignement et de formation technique et professionnelle, dans le cadre d'un pilotage amélioré du sous-secteur EFTP.</p>	<p>Le ratio entre le nombre de lauréats sortants et le nombre de lauréats accompagnés par les services d'insertion quantitativement et qualitativement augmente chaque année</p> <p>Le nombre de lauréats insérés via une AGR ou un emploi augmente chaque année</p> <p>Le nombre de lauréats insérés durablement via une AGR ou un emploi augmente chaque année</p> <hr/> <p>Evolution vers le ratio d'encadrement /apprenants repris dans le PSDEF (données STATEDUC).</p> <p>De 2013 à 2017, le taux d'occupation des 50 établissements appuyés augmente chaque année (données STATEDUC).</p>	<p>Base de données STATEDUC</p>
Résultat 1 – Les gestionnaires des écoles et centres EFTP ont acquis les compétences nécessaires pour une bonne gestion de leurs établissements dans le cadre d'un pilotage adapté		
<p>AEP : -Activité 4.1 : Mettre en place et faire fonctionner une plate-forme de discussion et de concertation pour le domaine de la formation professionnelle et l'emploi</p> <hr/> <p>-Activité 4.4 : Conseiller à la création du Centre de développement des compétences professionnelles CDCP</p>	<p>La Plateforme public-privé est mise en place et se réunit régulièrement.</p> <p>La plateforme est mobilisée sur tous les thèmes qui la concernent, émet des recommandations et des décisions à ce sujet en conformité avec son mandat.</p> <p>Le gouvernement prend en compte les recommandations de la plateforme lors de l'élaboration des conventions, de la réglementation et dans le cadre de la cogestion du sous-secteur.</p> <hr/> <p>Un texte décrivant le statut, les missions, et l'ancrage du CDCP est élaboré et adopté par le Gouvernement avec l'appui du projet (AEP)</p> <p>Le personnel nécessaire est nommé et affecté</p>	<p>Convention définissant mandat de la plate-forme</p> <p>Liste des membres agréés</p> <p>PV réunion Plate-forme</p> <p>Textes et dispositions du Ministère intégrant les recommandations de la plate-forme</p> <hr/> <p>Texte CDCP</p>

<p>-Activité 4.5 : Introduire dans les CEM un modèle de gestion autonome</p>	<p>au CDCP en conformité avec l'organigramme (AEP)</p> <p>Le CDCP est éligible à l'exécution budgétaire de l'état (AFPT)</p> <p>Un modèle de gestion est défini avec l'appui du projet, et validé par le Gouvernement</p> <p>Le modèle de gestion est mis en place dans les centres de formation ciblés/ concernés</p> <p>La gestion des centres est suivie et une évaluation régulière de la gestion est réalisée par les services concernés (inspection, DG, etc.)</p>	<p>Décision de nomination</p> <p>Ligne budgétaire dans le budget national (AFPT)</p> <p>Manuels de gestion disponibles</p> <p>Rapports d'inspection et de suivi</p> <p>Rapport d'activité des Centres</p>
<p>AFPT : Activité 1.1 : Accompagner les gestionnaires et les responsables du Ministère aux différents niveaux concernés dans l'amélioration du pilotage du secteur <i>(Cette activité représente en partie la continuation et le développement des activités AEP - Activité 4.3 : formuler avec les partenaires un document de stratégie nationale de formation professionnelle et emploi englobant les 3 sous secteurs ET FP EM- Activité 4.4 : Renforcer la capacité de planification et de gestion de la DGEP)</i></p>	<p>Existence d'une planification opérationnelle de tous les partenaires EFPT</p> <p>Un plan de mise en œuvre de la politique EFPT est opérationnalisé.</p> <p>Une base de données centrale est mise en place, reprenant les volets RH, offre de formation, infrastructure et équipement, suivi des apprenants, etc...comme outil de pilotage du sous-secteur EFPT ;</p> <p>La base de données centrale est actualisée et utilisée pour prendre des décisions et réaliser un suivi du sous-secteur</p>	<p>Convention de financement et rapport d'exécution des conventions</p> <p>Document de planification validé</p> <p>Base de données existante</p>
<p>-Activité 1.2 : Développer par phases le plan d'action des institutions ciblées et y mettre en place un Comité de Gestion élargi, en collaboration avec les acteurs locaux</p>	<p>Les comités de gestion des écoles fonctionnent</p> <p>Existence des plans d'action (planification) des 50 établissements</p> <p>Existence des plans d'entretien et de maintenance pour les 50 établissements</p> <p>Existence d'un outil de pilotage et d'aide à la décision pour le pilotage EFPT (socio-économique, infrastructures et RH)</p>	<p>Liste des membres et PV de réunions</p> <p>Plan d'actions disponibles</p> <p>Rapport de mise en œuvre du plan d'action</p>
<p>-Activité 1.3 : Former et accompagner au niveau des établissements retenus le personnel en charge de la gestion interne avec une attention particulière pour les responsables de la maintenance</p>	<p>Un plan de formation est défini pour le personnel en charge de la gestion</p> <p>Un plan de suivi et d'accompagnement en vue d'intégrer les acquis de la formation dans la gestion quotidienne est élaboré et réalisé</p> <p>La gestion interne et la maintenance des écoles sont mises en œuvre</p> <p>La formation de base des manutentionnaires est assurée</p>	<p>Plan de formation</p> <p>Plan de suivi et accompagnement</p> <p>Rapport de formation et rapport d'analyse de l'impact</p>

<p>-Activité 1.4 : Appuyer la création et la gestion des unités d'appui pédagogique (ex unités de production) dans les établissements bien structurés</p>	<p>Les Unités d'Appui Pédagogique sont mises en place et gérées par un outil de gestion (l'impact de la mise en place et de la bonne gestion des UAP est mesuré en termes d'autonomie financière accrue pour les Ecoles)</p> <p>Un texte réglementaire relatif au fonctionnement des UAP est à disposition du Ministère (vente et commercialisation des produits)</p>	<p>Logiciel de gestion</p> <p>Texte réglementaire</p>
---	---	---

Résultat 2 – Les écoles et centres EFTP appuyés offrent une formation qui répond à la demande de l'environnement économique et social et fournit aux apprenants des réelles capacités professionnelles

<p>- AEP Activité 2.2 : Adapter et compléter les modules existants</p> <p>- AEP Activité 3.1 : Sélectionner, recruter et former un noyau de formateurs et gestionnaires qui bénéficient d'un programme intensif de formation</p> <p>- AEP Activité 3.2 : Exécuter et superviser le programme de formation intensif de formateurs et gestionnaires</p> <p>- AEP Activité 3.5 : Renforcer les capacités des formateurs dans des domaines spécifiques (surtout techniques et pratiques)</p> <p>AFPT : Activité 2.1 : Appuyer le Centre de Développement des Compétences Professionnelles (CDCP) dans sa mise en œuvre et son fonctionnement (Cette activité représente en partie la continuation et le développement des activités AEP - Activité 4.4 : conseiller à la création du CDCP)</p> <p>AFPT : Activité 2.2 : Enrichir les programmes par une mise à niveau des apprenants, l'insertion du renforcement des compétences personnelles et sociales, la sensibilisation à la sécurité dans le travail et l'entrepreneuriat</p> <p>-</p> <p>Activité 2.3 : Développer des modules et supports pour les filières innovantes ou à promouvoir</p>	<p>Les modules sont développés en relation avec l'offre de formation par niveau et par filière</p> <p>Un noyau de formateurs et de gestionnaires est composé</p> <p>Un plan de formation est élaboré et mis en œuvre pour les formateurs et les gestionnaires des centres</p> <p>L'impact de la formation de formateurs est mesuré en termes d'amélioration des compétences à l'issue de la formation.</p> <p>Le CDCP est opérationnel</p> <p>Le CDCP a élaboré son plan stratégique à moyen terme. et son plan d'action annuel</p> <p>Existence d'un plan de formation continue des formateurs pilotés par le BEET - CDCP sur tutelle de la DG RH</p> <p>L'offre de formation pour les CEM et les CFP est mise à disposition</p> <p>Les programmes des cursus de formation sont disponibles au niveau des CEM, CFP et ET.</p> <p>Les modules de formation classiques et innovants sont disponibles au niveau des CEM, CFP et ETS</p> <p>Une offre de formation spécifique est développée et réalisée à l'attention des ex lauréats et des artisans installés, en gestion, technologie et entrepreneuriat.</p> <p>Existence d'un cadre de validation des compétences pour les artisans et les travailleurs informels</p>	<p>Supports existants pour l'ensemble des filières et par niveau de formation</p> <p>Plan de formation</p> <p>Evaluation ex ante et ex post des formateurs</p> <p>Texte décrivant les services du CDCP</p> <p>Plan stratégique et plan d'action du CDCP</p> <p>Offre de formation</p> <p>Programme disponible</p>
--	--	---

<p>Activité 2.4 : Valoriser la pratique en cours de formation par l'interaction permanente avec les acteurs économiques</p>		<p>-----</p> <p>Module disponible</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>Conventions mise en œuvre en vue de faciliter l'accueil des formateurs en stage d'entreprise</p> <p>Conventions mise en œuvre en vue de permettre l'intervention des artisans comme formateurs externes.</p> <p>Evaluation certificative pour les artisans</p>
---	--	---

<p>Résultat 3 – Les écoles et centres EFPT ont mis en place des mécanismes d'insertion des lauréats dans la vie active et ont formalisé des liens de collaboration avec les acteurs politiques, économiques et sociaux proches de leur milieu d'implantation</p>		
<p>AFPT Activité 3.1 : Les écoles et centres EFPT ont mis en place des mécanismes d'insertion des lauréats dans la vie active et ont formalisé des liens de collaboration avec les acteurs politiques, économiques et sociaux proches de leur milieu d'implantation. <i>(Cette activité représente en partie la continuation et le développement des activités AEP suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Activité 1.4 : Etablir des liens avec les unités économiques (entreprises artisanales, producteurs agricoles spécialisés, entreprises de services).</i> - <i>Activité 1.5 : Etablir et faire fonctionner une cellule orientation partenariat insertion dans chaque CEM</i> - <i>Activité 1.6 : Organiser les apprenants en groupes et associations)</i> - <i>Activité 2.7 : Implanter les programmes de formation pratique et les stages</i> <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - AFPT Activité 3.2 : Contribuer à l'implication des artisans et entrepreneurs dans la gestion du secteur et des établissements en tant qu'acteurs économiques organisés, en participant à l'organisation et la structuration des métiers sur les filières prioritaires au niveau local et provincial 	<p>Les cellules d'insertion sont opérationnelles au niveau de chaque établissement.</p> <p>Des outils de suivi des sortants sont mis en place et sont fonctionnels, à 3 niveaux: chaque institution, coordination provinciale, Direction Générale ET-EMFP</p> <p>Des associations d'apprenants ont été constituées et se sont installés</p> <p>Des mécanismes d'insertion et de transition professionnelle additionnels ont été expérimentés, formalisés, capitalisés et intégrés en cas de succès (Ex: ateliers de transition)</p> <p>La professionnalisation des lauréats après la formation est prise en compte dans l'organisation de l'insertion.</p> <hr/> <p>Des focus groupe de sensibilisation/échange permettant aux artisans et entrepreneurs de se structurer sont mise en place</p> <p>Les organisations d'employeurs participent aux comités de gestion de gestion des centres ciblés et</p>	<p>Base de données (AGR, emploi salarié, stage, professionnalisation)</p> <hr/> <p>Liste des ateliers et de focus groupe organisé</p>

<p>-----</p> <p>- AFPT Activité 3.3 : Développer et suivre la collaboration entre les écoles et centres EFTP et les institutions de financement afin de faciliter l'accès au financement (épargne et crédit) pour les lauréats et anciens lauréats- <i>(Cette activité représente en partie la continuation et le développement de l'activité AEP 1.10 : Mise à disposition d'un fond de garantie)</i></p> <p>-----</p> <p>- AFPT Activité 3.4 : Faciliter l'amélioration de l'adéquation formation-emploi par un accompagnement de qualité de longue durée</p>	<p>contribuent à la planification des activités</p> <p>Des organisations d'artisans sont mises en place et accompagnées pour les principales filières au niveau communal et provincial</p> <p>-----</p> <p>-</p> <p>Des conventions tri partites sont élaborées et signer pour développer une collaboration pilote avec les IMF's à partir du fonds de garantie</p> <p>Des crédits sont octroyés par les IMF's partenaires grâce à la présence du fonds de garantie</p> <p>Existence et fonctionnement efficace d'un fonds de garantie et d'autres outils de financement (leasing, fonds de bonification, fond bourse formation /premier emploi) au sein du Ministère de l'Enseignement</p> <p>-----</p> <p>Une prospection du marché de l'emploi est réalisée et une méthodologie pour l'actualisation future de cette prospection est élaborée et validée.</p> <p>Un ATI insertion est recruté pour la durée du projet et accompagne la totalité des actions concernant l'insertion</p>	<p>-----</p> <p>Convention de partenariat</p> <p>-----</p> <p>Etude disponible</p>
---	---	--

Résultat 4 – L'accès aux dispositifs de formation technique et professionnelle est facilité par:

- l'aménagement, la réhabilitation et l'équipement de 2 CEM du réseau national dans les provinces de Bujumbura-rural et Cankuzo
- la contribution à la maintenance des établissements ciblés
- la promotion de la formation technique et professionnelle dans la population.

<p>- AEP Activité 2.3 : (a) Réhabiliter et élargir les 4 CEM a) de Mugerama à Nyanza-lac (Makamba), b) de Karurama (Cibitoke), c) de Muyinga et d) de Kirundo & Réhabiliter un pavillon pour la DGEP du MENRS et construire des bureaux additionnels pour la DGEP du MENRS (c) Construire des bureaux et des salles de réunions pour le nouveau CDCP</p> <p>- AEP Activité 2.4 : (a) Equiper les CEM en fonction des programmes modulaires, des niveaux A4 - A3 et du contexte économique et les approvisionner en consommables¹⁹ (b) Equiper les bureaux dans les bâtiments réhabilités et nouveaux de la DGEP et les bureaux et salles de réunion du CDCP</p> <p>-----</p> <p>- AFPT Activité 4.1 : Aménager, réhabiliter et équiper 2 CEM sélectionnés à Bujumbura-rural et Cankuzo</p> <p>-----</p>	<p>Le bâtiment de la DGEP à Bujumbura est construit et équipé</p> <p>Les CEM de Cibitoke, Nyanza Lac, Muyinga, Kirundo sont réhabilités et équipés</p> <p>Le bâtiment du CDCP est réhabilité et occupé par les membres du CDCP</p> <p>-----</p> <p>Les CEM de Bujumbura-rural et Cankuzo sont réhabilités et équipés</p> <p>-----</p> <p>Les plans d'entretien et de maintenance sont mis</p>	<p>Existence des bâtiments et des équipements sur site.</p> <p>-----</p> <p>-----</p>
---	---	---

<p>AFPT Activité 4.2 : Contribuer à la maintenance et l'aménagement des établissements ciblés en fonction des résultats d'une étude de base et du budget alloué</p> <p>-----</p> <p>- AFPT Activité 4.3 : Sensibilisation à l'utilité des formations- <i>(Cette activité représente en partie la continuation et le développement de l'activité AEP 2.9 : Elaborer et mettre à disposition du public l'offre de formation de chaque CEM dans les différentes filières et modules)</i></p> <p>-----</p> <p>- AFPT Activité 4.4 : Améliorer l'accès filles et personnes handicapées</p>	<p>en place dans les établissements</p> <p>Un plan d'aménagement des établissements sera établi (connexion eau électricité, latrines et clôtures, terrains de sports,etc..)</p> <p>Les plans seront mis en œuvre en fonction des priorités et des moyens disponibles</p> <p>-----</p> <p>Un plan de communication –information unique est défini et mis en oeuvre dans l'EFPT</p> <p>Des dépliants et des supports de communication sont élaborés et mis à la disposition du public</p> <p>-----</p> <p>Les professeurs de 50 CEM, CFP et ET d'AFPT sont outillés sur le genre, VIH/Sida et éducation inclusive.</p> <p>Application des normes relatives à l'accès des personnes handicapées, dans la réhabilitation et l'équipement des établissements</p> <p>Promotion de l'accès spécifique aux femmes et aux filles via divers mécanismes (bourses)</p>	<p>Réhabilitation investissement sur le site</p> <p>-----</p> <p>Link au site web</p> <p>-----</p>
--	--	--

5.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	2 projets cohabitent depuis juin 2012, sur recommandation de la SMCL ; on est dans une logique unique de planification et de rapportage. Les 2 cadres logiques du projet AEP/AFPT ont été fusionnés (les acquis AEP ont été réinjectés dans les résultats du projet AFPT).
Rapport de <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Il n'y a pas de rapport de Baseline encodé. La Baseline AFPT infrastructures sera faite en 2013.
Planning de l'EMP	EMP AEP 20/01/2012
Planning de l'évaluation finale	Evaluation finale du projet AEP sera programmée en même temps que l'évaluation mis parcours d'AFPT. Pour mieux voir l'impact et pour faire une économie d'échelle entre les 2 projets.
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Septembre 2012 et décembre 2012.

5.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Fournir le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » (il peut simplement être joint au présent document et ne doit pas faire partie du rapport en tant que tel.)

5.5 Ressources

Dans la présente annexe optionnelle, les interventions doivent mentionner tout matériel disponible sur les effets de l'intervention sur les bénéficiaires. Le recours à du matériel utilisant des méthodes centrées sur les bénéficiaires est grandement apprécié (« story telling »...). Indiquer également si du matériel audiovisuel, des études, des rapports de capitalisation ou des publications (scientifiques) mettant en évidence les effets de l'intervention sur les bénéficiaires, ont été produits et sont disponibles.

5.6 Décisions prises par la SMCL et suivi

Fournir un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par la SMCL et assurer le suivi de ces décisions.

Décision à prendre					Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Le problème d'indisponibilité des bâtiments du futur Centre de Développement des Compétences Professionnelles à réhabiliter : Préparer une note y relative à l'endroit du Ministre qui présente la question en divers au conseil des ministres	Q1		SMCL		Deuxième vice-présidence	DG	Q3	Fait	
La situation sur la mise en place de la plate-forme de concertation: Le Secrétaire Général de l'Association des Employeurs a saisi l'occasion pour réaffirmer la volonté et la disponibilité du secteur qu'il représente en vue de collaborer étroitement avec le Ministère à la mise en place de ce cadre de collaboration. Les participants ont constaté avec satisfaction le désir partagé par les deux institutions de mettre en place cette plate-forme et leur ont recommandé de se mettre ensemble le plus rapidement possible en vue de formuler une proposition à soumettre aux autres potentiels partenaires.	Q1		SMCL		Mise en place commission paritaire	DG/Ministre	Q2	Fait	
Ajustements budgétaires	Q1		AEP			DI/DE LCO	Q2	Fait	
La défaillance de certains consultants : A ce sujet, les membres de la SMCL ont recommandé qu'à l'avenir la Direction doive être très attentive sur la qualification et l'expérience des consultants à recruter.	Q1		SMCL			DI/DE LCO	Q3	Fait	
Prolongation de l'Expert National en Infrastructures et Equipements	Q1		AEP			DELCO	Q4	Fait	
Fond de garantie : Les membres de la SMCL ont été informés sur l'évolution du processus de mise en place du fonds de garantie. Il a été précisé que le compte sera ouvert au nom du projet AEP (plutôt qu'au nom du Ministère comme initialement proposé) et géré conjointement par la Direction du projet et la Direction Générale de l'Administration de l'Enseignement Technique, de l'Enseignement des Métiers et de la	Q1		SMCL			DI/DE LCO/DG	Q4	Fait	

Formation Professionnelle.									
L'organisation de la conférence internationale sur le TVET en novembre 2012	Q1		SMCL			DG	Q4	rapporté	
Visite des centres appuyés par le projet AEP pour prendre contact directement avec la réalité du terrain.	Q1		SMCL			DG/DI	Q3	Fait	
Que pour les prochaines réunions, le rapport d'exécution des activités soit accompagné par un tableau de renseignement sur l'évolution des indicateurs de résultat tel que recommandé par le nouveau canevas de la CTB (les indicateurs des résultats seront révisés et actualisés en concertation avec la Direction Générale).	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q1N+1	En cours	
De commencer rapidement l'étude Baseline socio-économique que prévue dans le projet AFPT afin de permettre de donner des orientations claires sur la suite des activités dudit projet.	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q1N+1	En cours	
Que les travaux de réhabilitation des centres de CANKUZO et BUJUMBURA RURAL, prévus dans le projet AFPT, soient rapidement entamés	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q1N+1	En cours	
Les membres de la SMCL ont donné leur accord pour la mise à disposition du montant de 25.000.000 FBU, sur le budget du projet AEP, en vue de la réhabilitation des bâtiments devant accueillir le projet CERES. Ces fonds pourront être récupérés sur la ligne budgétaire destinée aux travaux de construction et de réhabilitation prévus pour les CEM, et ce grâce aux économies faites sur le taux de change euro / BIF.	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q1N+1	En cours	
Modalité de planification unique des deux projets pour l'exercice 2013 et ont recommandé le transfert des reliquats du projet AEP au projet AFPT lors de la prochaine réunion prévue au mois de mars de la même année.	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q1N+1	Fait	
Que l'équipe de direction du projet AEP soit reconduite pour continuer à assurer la gestion du projet AFPT.	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q1N+1	En cours	
Que les contrats/CTB des personnels du projet AEP soient prolongés et soient transférés dans le projet AFPT.	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q1N+1	En cours	
De tenir compte de la requête de l'équipe de direction du projet concernant la mobilisation d'une ressource humaine en plus sur le volet qualité, et de préparer en conséquence des termes de références pour le recrutement d'un expert international en vue de l'accompagnement de l'équipe du CDCP. Ceci permettra ainsi, entre autres, de finaliser les activités d'élaboration de l'offre de formation pour les CEM et CFP et la production de la totalité des supports pour les formateurs et les élèves pour chacune des filières. Les termes de références seront	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q1N+1	En cours	

analysés dans la session de mars 2013 avant de prendre une décision y relative.									
D'étudier le financement de ce poste (qui devrait idéalement être d'au minimum de 2 années à compter de 2013, voir plus selon les disponibilités à venir), qui pourrait être envisagé, d'une part, sur la ligne de réserve budgétaire du projet AFPT, mais aussi sur les éventuels reliquats du projet AEP en juillet 2013. Une proposition sera faite à cet égard lors de la prochaine SMCL.	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q1N+ 1	En cours	
De procéder à l'enregistrement des terrains des CEM au Département des Titres Fonciers afin d'éviter de nouvelles amputations.	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q4N+ 1	En cours	
De faire attention au niveau de compétences lors du recrutement des formateurs des CEM.	Q4		SMCL			DG	Q4N+ 1	En cours	
Intégrer ces trois écoles parmi les bénéficiaires du financement des frais de fonctionnement des cellules d'insertion, en vue de leur permettre d'être suffisamment autonome et de les mettre dans les conditions d'atteindre les résultats escomptés.	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q1N+ 1	Fait	
Se conformer au nouveau canevas dans la présentation du rapport d'activités dans ses prochaines réunions ;	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q4N+ 1	Fait	
Evaluer la pertinence de recourir à d'autres expertises internationales ponctuelles en vue de l'accompagnement du sous-secteur.	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q4N+ 1	En cours	
Définir préalablement les indicateurs des résultats et d'activités (IOV) avec la Direction Générale pour améliorer le tableau de suivi ;	Q4		SMCL			DI/DE LCO	Q4N+ 1	En cours	
Porter la question des frais de participation aux réunions par les membres de la Structure Mixte de Concertation Locale au niveau du Comité des Partenaires.	Q4		SMCL			DG/R R	Q4N+ 1	En cours	